



**EDITO**

## 1<sup>er</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS au Theil – samedi 2 juin 2018

A l'initiative du Comité Consultatif Communication, il a été proposé aux associations la mise en place d'un forum. La vie associative est une richesse pour notre commune. Elle participe à son dynamisme et contribue à créer du lien social entre ses habitants.

En accord avec les associations réunies le samedi 3 février dernier, ce 1<sup>er</sup> forum aura lieu le **samedi 2 juin 2018 de 10h à 15h00**. Cela sera un temps de rencontres et d'échanges pour vous faire connaître les structures animées par des bénévoles pour organiser différentes activités.

**Plus d'infos sur le stand FORUM** lors du vide-greniers de l'Amicale de l'Ecole Publique et de l'OGEC Sainte-Marie, qui aura lieu le **dimanche 22 avril**.

Noter dès à présent ces dates sur vos agendas !

Geneviève FERRÉ

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 janvier 2018

Acquisition d'une parcelle de terre près du Département d'Ille et Vilaine pour réserve foncière à La Huberdière.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZN n° 262 de 27 342 m<sup>2</sup> appartenant au Département pour un montant de 9 569.70 €, pour constituer une réserve foncière.

Modification des statuts de la Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées : ajout de compé-tences facultatives.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'ajouter :

- l'article 1.4 "mise en place et animation du dispositif sport-santé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sportive"

- l'article 10 "animation, portage et suivi du SAGE et participations aux missions d'un EPTB ; gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominantes hydrauliques"

Travaux de bâtiments.

- Remplacement d'un chauffe-eau aux vestiaires sportifs.

Le Conseil Municipal, après vote (5 abstentions, soit un nombre de suffrages exprimés de 14) par 9 voix pour retient la proposition la moins-disante de l'entreprise Masson de Retiers s'élevant à 1 459.18 € ht soit 1 751.02 € ttc pour la fourniture et pose (avec raccordement) d'un chauffe-eau de 500 litres.

- Réfection du muret de l'escalier de la garderie.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise Patrick Perrin de Coësmes s'élevant à 785 € ht soit 942 € ttc pour la remise en état du mur de l'escalier et pose de chaperons.

Location de l'appartement situé n° 3 Résidence de Bon Abri.

Le Conseil Municipal attribue le logement à Mme Brigitte Poirier à compter du 10 janvier 2018. Le montant du loyer s'élève à 347.87 €/mois.

Mise en place d'un Comité consultatif pour le projet d'extension du cimetière.

Le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes : Marie-Annick Boué, Jean-Louis Cocault, Albert Boucaud, Geneviève Ferré, Christophe Lecomte, Emilie Louvel, Eric Peltier, Laure Robert, Stéphane Thomas et Hervé Jouanolle.

Organisation des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2018 à l'Ecole Publique.

Suite à l'enquête réalisée près des parents d'élèves et sur proposition de la commission "vie scolaire", le Conseil Municipal décide par 17 voix "pour" et 2 voix "contre" de solliciter près du directeur académique l'autorisation d'organiser la semaine scolaire sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

De plus, le Conseil Municipal décide par 17 voix "pour" et 2 voix "contre" de proposer au Conseil d'école de fixer les horaires comme suit : 8h30-11h30 (au lieu de 9h-12h) et 13h30-16h30 afin de laisser plus de temps pour le repas des enfants déjeuner au restaurant scolaire compte-tenu des déplacements à effectuer et des deux services à assurer.

Projet Territoire à Energie Positive de la CCPRF. Désignation d'un élu référent.

Le Conseil Municipal désigne René Raison.

### CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal : lundi 12 mars 2018, à 20h30, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

### VIDE-GRENIERS

Changement de date pour le vide-greniers annuel organisé par les parents d'élèves des 2 écoles, qui cette année aura lieu le **dimanche 22 Avril 2018** afin de bénéficier d'une météo plus clémente et de permettre aux parents d'être plus disponibles pour s'investir dans le déroulement de cette belle journée à venir...

### ECOLE PUBLIQUE

#### Inscriptions rentrée 2018

Vous souhaitez visiter et connaître les projets de l'école publique, Marie Alonso, directrice, se tient à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous individualisé. Vous pouvez l'appeler au 02.99.47.79.29.

### ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS - VEUVES ET CITOYENS DE LA PAIX

Pour les adhérents et leur conjoint (e), un pique-nique a lieu le **samedi 30 Juin 2018** à partir de midi. Chacun apporte son panier pique-nique. Le lieu : chez Jean-Louis Cocault au Pâtis des Noës Le Theil, près de la pièce d'eau. Réservez cette date dès maintenant. La date du 9 Juin prévue initialement a dû être reportée.

### COMITE DES FETES

**Samedi 3 mars 2018 à 10h30**

#### Assemblée Générale—Salle communale

Vous participez à nos manifestations festives ou sportives ? Souhaitez rejoindre l'équipe organisatrice ou bien juste vous informer de ce que l'on fait ? Vous êtes chaleureusement invités à la prochaine assemblée générale.

Ordre du jour : bilan de l'activité de 2017, renouvellement de la présidence du Comité des Fêtes, perspectives du Comité des Fêtes. Info : 06.12.26.18.95

### RECHERCHE

Pour le prochain thème du fleurissement « Les auxiliaires du jardin », le Service Technique est à la recherche de casques de chantier qui ne seraient plus utilisés et de plusieurs cuillères à soupe. Ces objets serviront à créer des décorations placées dans les massifs. A déposer à la mairie ou à l'atelier communal. D'avance merci pour votre aide. Geneviève FERRÉ

### AGENDA MARS

Samedi 3 : Assemblée Générale de la Gaule Theillaise, à 10h00  
Mardi 20 : Repas du Club de la Joie au Restaurant le Theillais à 12h30

### CHASSE AUX OEUFS

**Samedi 31 mars à partir de 14h00** au Château de la Rigaudière. Pour les enfants de 3 à 10 ans accompagnés d'un parent. Chacun apporte œuf, poule, lapin ou cloche... ainsi qu'un panier pour la cueillette. Sur inscription à la bibliothèque, 02 99 43 73 55, uniquement à partir du 19 mars 2018.

### BIBLIO'THEIL

« Une p'tite histoire passait par là » : le **vendredi 23 mars à 10h00**, Fanny vous propose une séance en musique pour les bébés lecteurs (0-3 ans). N'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Animation gratuite.

« La tête dans les histoires » : le **samedi 24 mars à 10h30** Fanny vous propose son sac à histoire. Cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent. Inscriptions auprès de la bibliothèque.

**Horaires** : mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30. **Contact** : 02 99 43 73 55 ou [bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr)

### UN NOUVEAU LOGO POUR LE RESEAU DES MEDIATHEQUES

**libe||ule** 

Réseau des médiathèques  
Au Pays de la Roche aux Fées

<https://www.facebook.com/BibliothequesDuPRAF>

### SMICTOM - COLLECTE DES DECHETS MENAGERS EN CAMPAGNE - RAPPEL

Quelques modifications du mode de collecte dans certains villages, suite à la tarification incitative TEOM-i :  
- Des points tris ont été supprimés et remplacés par du porte à porte : **Champagné, Sucé, La Hilière, Le Poirier**. Les bacs sont à sortir la veille de la collecte et à rentrer après le passage du camion.

- Certains points tris ont été remplacés par des bacs individuels non verrouillés pour une levée :

en bout de chemin : **La Croiserie, Le Patis des Noés**, ou à l'intérieur du village dans le cas où le camion peut faire demi-tour sur un espace public : **La Mazurais, La Beucherie, Ramet**. Chaque usager apporte son bac à l'emplacement prévu la veille de la collecte et le récupère après le passage du camion.

- Enfin, des plateformes, équipées d'une chaîne, ont été aménagées, pour les bacs à clés stockés en bout de chemin. Ils restent en permanence sur place. **Rappel** : dès que votre bac est plein, il faut le placer en bordure de route la veille de la collecte. Après le passage du camion, il est impératif de le re-placer derrière la chaîne sur la plateforme : **L'Étang, la Garillière, le Bois Rouvray, la Pommerais, Le Miroir, Gagné, Le Gué, L'Homme**.

**2018 : année à blanc de la TEOMI-i**. Mise en application réelle de la facturation au nombre de levées au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Sortez vos bacs lorsqu'ils sont bien remplis, et n'oubliez pas de les rentrer après le passage du camion.

Les **sacs jaunes**, non facturés, sont utilisés pour les boîtes acier, les canettes aluminium, les bouteilles et flacons plastiques, les briques alimentaires. Si le tri est incorrect, ceux-ci peuvent être refusés.

Le papier et le verre sont à déposer dans les **bornes d'apport volontaire BAV** : **rue Robert Bellanger, parkings de la gare et du cimetière**.

Jean-Louis COCAULT

### DIMANCHE 15 AVRIL FETE DES CLASSES 7 ET 8

A noter sur vos agendas : les Classes 7 et 8 auront lieu au **Restaurant le Theillais le dimanche 15 avril**. Inscription au Restaurant le Theillais : 02 99 47 74 04

### FAUX AGENTS DU SMICTOM

Des individus ont pénétré dans le Valoparc du Pavail à Châteaugiron et ont notamment volé des casquettes aux couleurs du SMICTOM.

Nous attirons donc votre attention sur le risque qu'ils se fassent passer pour des agents du Syndicat.

Pour rappel, les agents du SMICTOM Sud-Est 35 sont identifiables par un badge et se déplacent avec un véhicule aux couleurs du SMICTOM. Les interventions ne sont pas payantes et aucune demande d'argent n'est faite par les agents du SMICTOM

N'hésitez pas à signaler toute intervention suspecte auprès du SMICTOM. **Un seul mot d'ordre, restez vigilant.**

### SMICTOM

#### En 2018 la distribution des composteurs continue

Pour la 7<sup>ème</sup> année, le SMICTOM SE 35 propose aux habitants des 68 communes de son territoire de se former aux techniques du compostage et de s'équiper d'un composteur domestique. Action dans le cadre de sa politique générale de réduction des déchets, et depuis 2015, pour répondre à son engagement dans le projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ». Trois volumes : 150 litres = 15 €, 300 l. = 20 € ou 600 l. = 30 €.

**Réservation obligatoire - renseignements** : en ligne, sur [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr) > Mon espace > Particulier ou par téléphone au 02 99 74 44 47.

### JUMELAGE RETIERS-MIESCISKO

Du jeudi 24 mai au lundi 28 mai 2018, Retiers fêtera la signature du 20<sup>ème</sup> anniversaire de jumelage avec Miescisko.

Pour accueillir les polonais, nous sollicitons des familles pour les héberger pendant leur séjour.

S'inscrire près de Marie-Annick BOUÉ au 02 99 47 74 16 (HR).

### Association CHEMINS RANDONNÉES

(\*) Covoiturage 13h45, parking Miescisko à Retiers – départ randonnée : 14h

Samedi 3 : Coësmes « Chemin des Saulniers » 11 kms, variante 10 kms. Départ 14h parking de l'étang

Samedi 10 : Ercé en Lamée « circuit des Alphoncles » 14 kms, variante 11 kms. Départ 14 h parking mairie (\*) 13h40

Samedi 17 : Thourie « circuit des Manoirs » 10 kms. Départ 14 h parking de l'étang (\*) 13h40

Samedi 24 : Vitré « La Cantache », 2 options « tour de la Cantache » 12 kms, ou « La Cantache, circuits des chênes » 9 kms. Départ 14 h La Ville en Bois, Montreuil sous Pérouse, rte de Vitré à Val d'Izé D794 (\*) 13h15

Samedi 31 : Martigné Ferchaud « la forêt d'Araize », 2 options : côté ouest 14 kms, côté est 10 kms. Départ 14 h village de St Morand (en sortie du village rte de Pouancé) (\*) 13h40

**Renseignements** : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

### ESPACE DE VIE SOCIALE CROCQ'VACANCES

L'équipe de Crocq'vacances vous informe que le programme des mercredis de mars et avril et les feuilles d'inscriptions sont disponibles sur le site : <https://evscrocqvacances.com/> **Accueil de Loisirs** : 02 99 43 69 27 - [accueildeloisirsretiers@gmail.com](mailto:accueildeloisirsretiers@gmail.com) - [larchedesloisirs@gmail.com](mailto:larchedesloisirs@gmail.com)

Parution le lundi 26 février 2018

Pour Infos-Le Theil n° 230, articles à déposer pour le **15/03/2018** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 660 exemplaires.

